

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 131 (2010)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vétérans SAR 2011

Avec l'automne revient le temps des diverses formalités administratives. Le soussigné se recommande pour le respect des délais.

25 et 40 ans de sociétariat sont à relever et à souligner.

La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres.

Les présidents de fédérations sont invités à me remettre pour le 20 octobre 2010, la liste des vétérans 2011, voir avec les responsables de sections.

25 ans - entrés en 1986

40 ans - entrés en 1971

Indications indispensables : numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Pour chaque groupe de vétérans, une liste séparée et **écrire lisiblement** (machine à écrire si possible). Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai, du **20 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année suivante.

D'avance, je vous remercie de votre ponctualité et meilleures salutations.

Le préposé aux vétérans

Erwin Noirat, Route du Fuet 7, 2710 Tavannes

Séance du comité SAR du 25 août 2010

Informations brèves

Réuni à Genève, le comité SAR a planifié le déroulement de la prochaine assemblée des délégués avec le nouveau président de la Société genevoise d'apiculture, Pascal Crétard. L'assemblée aura lieu à Lullier le 19 mars 2011.

Le comité a également pris bonne note du nombre élevé de visiteurs du site internet maintenant mis à jour régulièrement ... par Pascal Crétard. Avec tout autant de satisfaction, il a appris que pour la première fois depuis 2004, le nombre de membres de la SAR a augmenté de 14 unités à 2996.

Il a également pris acte des travaux concernant les périmètres de protection des stations de fécondation.

Enfin, il suit avec attention toute particulière le projet de coupes budgétaires engagé par la Confédération. Des contacts et surtout des démarches ont été entreprises; des membres des commissions parlementaires concernées ont été approchés tant via la SAR que la VDRB.

Le secrétaire, Philippe Treyvaud

Concours des ruchers SAR 2010

Des trois sections formant la 10^e circonscription, les Alpes, le Chamossaire et le Pays-d'Enhaut, seules les deux dernières ont présenté des candidats.

Le concours a débuté le 28 mai avec 4 candidats, les visites sont en rapport avec l'activité des régions concernées, de 450 m à 700 m d'altitude et le développement n'est pas forcément pareil. Les conditions météo étaient de la partie. Comme d'habitude, nous avons rencontré des apiculteurs motivés et qui se sont préparés consciencieusement pour la circonstance. Tout cela a réjoui le jury, car bien des sujets n'étaient pas comparables et il a fallu, tenant compte de ce qui précède, analyser les situations cas par cas. Ecouter, discuter, apprécier, c'est ce que nous avons fait avec plaisir au cours des deux visites programmées. Partout, accueilli avec jovialité et courtoisie, le jury a vécu de belles journées apicoles. Comme déjà souvent relevé, le travail en profondeur des conseillers, moniteurs et autres expérimentés se voit et se sent dans les exploitations.

Le jury ne fonctionne qu'au complet. Délégué de l'AD Willy Debély avec ses expériences et qualités d'apiculteur. Représentant de la circonscription, Pierre Dubois a fonctionné comme secrétaire, auteur des rapports, photographe, organisateur des visites. Un grand merci à ces deux collègues. A tous ces médaillés 2010 le jury réitère ses félicitations, les encourage à poursuivre leur service au sein de l'apiculture, avec enthousiasme et il souhaite à tous beaucoup de satisfaction et de plaisir auprès de leurs abeilles.

Pour le jury
Le président: **Erwin Noirat**

PS: Le palmarès sera en principe publié dans la prochaine édition, dès que son auteur me l'aura fait parvenir.

La rédaction



Bee NOVE
Notre Gamme Apiculture
disponible chez nos distributeurs

Pour l'enfumage
Ambiance de la Ruche
Nettoyage
R&D permanent sur de nouveaux produits

NOUVEAUTÉ 2010
Modérateur d'Ambiance à la Gaulthérie
2 plaques imprégnées

Prêt à l'emploi
Produit Utilisable en Agriculture Biologique
En application du RCE 834/2007

Mode d'emploi :
1. Positionner les deux plaquettes soit au-dessus des cadres en diagonale, soit suspendues entre les cadres (3-4 et 6-7).
2. Laisser agir 3 à 6 semaines.

Composition :
Fibres naturelles de cellulose agglomérées, huiles essentielles dont Gaulthérie procumbens, principe actif formulé par le Comptoir des Plantes Médicinales supérieure à 22%.

Précautions d'emploi :
Utiliser imprégnativement en dehors des périodes de floraison. Eviter de commencer l'application par fortes chaleurs. Porter des gants imperméables. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. Conserver dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière et de la chaleur. Ne jamais placer les plaquettes imprégnées en même temps que les hausses. Conserver hors de la portée des enfants.

API 16 Avenue Paul Vieille 16000 ANGOULEME - France
Tel : 33 (0)5.45.25.41.41 Fax : 33 (0)5.45.25.41.41

Produit Utilisable en Agriculture Biologique
En application du RCE 834/2007

Tél : 33 (0)5 45 25 41 41 / Fax: 33 (0)5 45 25 28 95 / www.api16.com / josiανεvinuesa@api16.com